

Faire rimer environnement, industrie, emploi et juste échange : c'était sans compter sur le poids des lobbies !

Mercredi 15 février 2017

Communiqué de presse de la Délégation socialiste française

Le Parlement européen a adopté, aujourd'hui, sa position sur le système ETS pour les années 2021-2030. L'ETS, c'est le marché carbone, un des outils de l'Europe dont la réforme est déterminante pour respecter les engagements pris lors de la COP 21 et ratifiés depuis.

Les membres de la délégation socialiste française au Parlement européen déplorent le déséquilibre du texte voté, fruit d'une trahison de la droite de l'hémicycle qui a détricoté les éléments progressistes du compromis atteint en commission ENVI, avec l'appui malheureux d'un certain nombre de collègues socialistes et démocrates. Parmi ceux-ci, certains ont cru de bonne foi défendre l'industrie, d'autres ont été victimes de la pression intense des lobbies industriels qui ont usé des pires menaces pour les faire plier. Mais soutenir ce qui en réalité s'apparente à une prolongation du statu quo, n'apportera pas plus d'investissements sur les sites de production industrielle que par le passé, continuera d'engraisser les actionnaires avec le « business » des quotas gratuits (profits indus chiffrés à plusieurs milliards d'euros), et met en péril le respect de nos engagements climatiques, pourtant solennellement proclamés *urbi et orbi*.

Concrètement, le rapport adopté préconise de réduire de 2,2 % chaque année le plafond de quotas d'émission versés au système, ce qui ne nous place pas sur une trajectoire en phase avec les accords de Paris. Nous regrettons à ce titre que le Parlement n'ait pas suivi la ligne d'ENVI qui proposait pour mémoire un facteur de réduction linéaire de 2,4%.

Le doublement de la capacité de la réserve de stabilité et la suppression de 800 millions de quotas aujourd'hui disponibles sur le marché mais dont personne ne veut, devrait permettre de redresser le signal-prix de l'ETS mais cela sera-t-il suffisant pour réellement enclencher des investissements bas-carbone ?

La protection de certains secteurs (ciment, ...) contre la concurrence internationale via un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières n'a pas non plus trouvé de majorité : non seulement nous dénonçons cet aveuglement d'une majorité de nos collègues, mais nous maintenons que cette approche représente la seule voie d'avenir si l'on veut prémunir les industries européennes du dumping environnemental tout en les incitant elles-mêmes à continuer de progresser dans la décarbonation de l'économie. En résumé, initier un cercle vertueux où la sobriété carbone deviendrait un élément de compétitivité.

En outre nous pointons que cette décision ne tient tout simplement pas la route : en réintégrant le ciment dans la liste des secteurs en risque de fuite carbone au motif de « mieux le protéger », on fait fi du plafonnement de ce système de quotas gratuits (entre 43% et 48% de la totalité des quotas) et en réalité, on organise déjà la pénurie pour l'ensemble des secteurs industriels

européens (qui appellera un coup de rabot général désigné par le vocable « facteur de correction trans-sectoriel »).

Nous n'oublions pas que certains acquis socialistes ont résisté aux coups de boutoir de la droite et des conservateurs, à l'image du Fond de transition juste que nous avons porté à l'unisson de la Confédération européenne des syndicats ou encore de certains resserrages de boulons pour rendre le système plus vertueux.

Mais force est de constater que le compte n'y est pas. Ce 15 février est une triste journée pour le climat, pour l'environnement, pour nos travailleurs et plus généralement, pour les citoyens européens.

<http://www.deputes-socialistes.eu/faire-rimer-environnement-industrie-emploi-et-juste-echange-cetait-sans-compter-sur-le-poids-des-lobbies/>